



Lutte contre la Covid-19 au Togo

Les organisations de la société civile font le point du programme Novissi

Dans le cadre de la lutte contre l'épidémie du coronavirus au Togo, le 8 avril 2020, la Coalition des organisations de la société civile contre la Covid-19 a été mise en place. Après quelques semaines d'activités, elle a fait le bilan vendredi dernier devant la presse, en évoquant la faiblesse ...



PAGE 3

REPORTAGES



Lutte contre l'abus et le trafic illicite de drogue

L'ONG RAPAA célèbre les jeunes talents dans un contexte de Covid-19

Dans le cadre de la Journée internationale de lutte contre l'abus et le trafic illicite de drogues, l'ONG Recherche action prévention accompagnement des addictions (RAPAA), a organisé des jeux et concours ...

PAGE 11

ACTUALITE



Covid-19 et pollution

La Journée mondiale de l'Ecojogging dûment célébrée

La Journée mondiale de l'Ecojogging a été célébrée ce samedi 27 juin 2020. En raison de la Covid-19, une campagne de sensibilisation a été organisée en lieu et place des footings citoyens collectifs habituels.

PAGE 10

Gouvernement

Agbéyomé Messan Kodjo lorgnerait-il sur la primature ?

L'ancien Premier ministre du Togo, Agbéyomé Messan Kodjo, aurait-il envie de retrouver les privilèges de la primature ? ...

PAGE 3



5e réunion des ministres de la Sécurité

Yark Damehame et ses pairs de l'Uemoa s'accordent sur les solutions de maintien de la sécurité

Le ministre togolais de la Sécurité et de la protection civile, Yark Damehame, a présidé la 5e réunion des ministres de la Sécurité de l'Uemoa, tenue par visioconférence ce 25 juin 2020.

PAGE 10

BILLET D'HUMEUR

Tchatikpi Ouro Djikpa: la vengeance de l'ange déchu

C'était celui-là qui entre deux casses des marcheurs du PNP à Lomé et Sokodé, affichait des airs de pharaon pendant les meetings dudit parti. Meetings pendant lesquels on parquait les femmes d'un côté et les hommes de l'autre. C'est lui et son imam Hassan qui représentaient « l'aile islamisante » du parti et poussaient à tous les excès. Se prenant pour un Allemand revenu conquérir le Togo, il n'éprouvait aucun regret à faire mettre à sac sa ville de Sokodé. C'était du nouveau. Depuis 1991 que les Togolais se chamaillent en politique, aucun leader n'a fait brûler sa ville d'origine. Ouro Djikpa, aidé par certains de ses frères en Allemagne voulaient s'auto flageller en réduisant Sokodé en cendres ! Puisqu'après, ils se mettront tranquillement en sécurité au bord de la Spree, de la Seine ou du Potomac... Tant pis pour le reste de leurs frères qui n'ont d'autres endroits que Sokodé où vivre ...

PAGE 3

Presse togolaise

Tchagnao Arimiyao réélu à la tête du Conapp avec le défi de perpétuer la professionnalisation de la corporation



PAGE 10



SOMMAIRE

Burkina Faso / Opposition
Léonce Koné démissionne du CDP



P 4

« Et le rêve est noir »
Un film documentaire en soutien à la jeunesse



P 9

Lutte contre l'abus et le trafic illicite de drogue
L'ONG RAPAA célèbre les jeunes talents dans un contexte de Covid-19



P 11

Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI

Les témoignages de Mme TASSIBA Sadia

« je me suis vu octroyer un crédit de 100.000 FCFA qui m'a permis d'acheter des ballots de vêtements pour femmes que j'expose ici actuellement »

Ce jour, Echos des bénéficiaires des produits FNFI dépose ses valises à Atakpamé, région des plateaux pour partager avec vous les témoignages de Madame TASSIBA Sadia qui grâce au Produit d'Accompagnement Spécial (PAS) est détentrice aujourd'hui de son étalage de vente de vêtements pour femmes. Vraie combattante qui depuis des années a mis de son côté toutes les chances de réussir. Reportage...

Il ya quelques années, TASSIBA Sadia ne pouvait imaginer qu'aujourd'hui avec de la rigueur et de la détermination, elle pourrait gagner le pari de son devenir. Après plusieurs tentatives sans succès de contracter un microcrédit auprès des Institutions de Microfinance classique, Sadia, sur conseils de ses voisins, se rend à COOPEC ILLEMA, une Institution de Microfinance partenaire du FNFI pour se renseigner sur les conditions d'octroi et d'éligibilité des nombreux produits du Fonds. Après avoir suivi toutes les étapes indispensables, elle obtient successivement toutes les 4 tranches du crédit APSEF, crédit qui lui permet de démarrer une petite activité de vente de vêtements de friperie pour femmes. Ayant fini le remboursement total du crédit APSEF, elle se rend compte qu'elle ne pouvait pas s'arrêter en

si bon chemin, il lui fallait une autre source de financement pour passer à échelle son activité.

« Je suis donc reparti voir mon agent de crédit à COOPEC ILLEMA pour lui expliquer le besoin que j'avais de passer à échelle mon activité. C'est dans les échanges avec ce dernier, que j'ai été informé justement que pour les bénéficiaires fins de cycle de APSEF ayant bien remboursé tous leurs crédits, il existait un Produit d'Accompagnement Spécial qui est sensé leur permettre de renforcer leurs activités. J'ai aussitôt poussé un ouf de soulagement en me disant que c'était l'occasion que je devais saisir pour pouvoir aller de l'avant. Après m'être pliée à toutes les conditions requises, je me suis vu octroyer un crédit de 100.000 FCFA qui m'a permis d'acheter des ballots de vêtements



TASSIBA Sadia

pour femmes que j'expose ici actuellement. Comme vous le savez, Atakpamé étant une ville où la mode vestimentaire a pris le dessus, personne ne peut résister à la tentation. Et moi, je profite de l'occasion pour accroître mes revenus et j'avoue que mes clientes sont très contentes des modèles que j'expose ici car ce sont des modèles très tendance.»

Sadia, depuis l'obtention du crédit PAS remarque avec assez de satisfaction l'évolution de son activité, et pour elle cela lui permet de renforcer son autonomie et de jouer un rôle très important dans l'économie locale.

«Je suis très heureuse depuis que j'ai renforcé mon activité, car je me sens totalement

intégrée au processus de développement de mon pays. Chaque jour qui passe, je renforce mon activité, et je crée de la richesse. Car j'ai même une personne qui m'aide dans mon activité, et cette personne a droit à des ristournes à la fin du moins. Moi aussi, je me suis inscrite dans la dynamique de la réduction de la pauvreté.»

KD

Ceci est un programme du Secrétariat d'Etat chargé de l'inclusion financière et du secteur informel



tm
TOGOMATIN

Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG. LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Félix Tagba

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
Gloria Léma Yaglia

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

BILLET D'HUMEUR

... **Grandeur et décadence**
C'est donc ce Ouro Djikpa qui n'a pas boudé son plaisir de voir Atchadam désertir le champ de bataille. Oubliant les autres membres du bureau du parti, il joue au matamore pendant les meetings et les marches. N'est-il pas le seul à pouvoir parler avec leur messie Atchadam ? Les voyages s'enchaînaient à bord des jets privés. Les portes des palais présidentiels leurs étaient royalement ouvertes. A Conakry il pleuvait des CFA et à Accra des dollars. C'était la dolce vita des opposants radicaux et incorruptibles. Patatras ! De sa tanière guinéenne,

le gourou surveille de près son dauphin autoproclamé et trop pressé. Les autres membres du bureau dont le secrétaire général du PNP, le Dr Sama se voient doubler par Ouro Djikpa ! Et ce qui arrive toujours quand un deuxième capitaine veut s'imposer dans un bateau, arriva... Avec sa télécommande Dr Sama, Atchadam débarquera Ouro Djikpa pour initiatives solitaires. Entre temps, l'hebdomadaire d'investigation « La Lettre du Continent » avait déjà donné l'alerte. Le messie de Kparatao se serait embourgeoisé à Conakry avec les deniers privés de Bolloré puis par

tombereau dans les ports francophones du Golfe de Guinée ! Dès la publication de cet article, le PNP réagit par un communiqué menaçant le journal de poursuites judiciaires pour diffamation de l'opposant trop intègre : Atchadam. Communiqué signé de Ouro Djikpa Tchatikpi himself ! Depuis quand s'est-il rendu compte que la « Lettre du Continent » disait vrai ? Certainement depuis son éviction du parti.

Pire, sa colère est montée d'un cran quand il a appris que l'obscur imam, ordonnateur des égorgements de militaires à Sokodé est grassement rétribué par le bon Samaritain

breton. Alors que lui Tchatikpi qui se croyait, pivot du parti, conseiller spécial de Tikpi, grand organisateur des marches violentes, jeté en prison pour militantisme coléreux, durant son séjour à la gendarmerie n'avait même pas de quoi s'acheter sa bouillie au quotidien ; Atchadam et son Hassan en étaient au caviar.

Ouro Djikpa est en colère et il a raison. Il ne condamne pas la corruption, mais il est malheureux de n'en avoir pas profité. Comment lui qui se croyait tout au PNP, peut se retrouver dans le rôle du pleurnichard ? Conscient

de sa chute et du risque de finir comme le dindon de la farce, il ne doit s'en prendre qu'à lui-même. Il doit savoir aujourd'hui que Atchadam n'avait pas créé un parti tem et moins encore islamiste. Dès que lui et son imam ont fait du PNP le parti des brûleurs d'édifices publics et privés, de meurtriers de militaires, etc., l'homme de Kparatao s'est résolu à rompre les ponts avec eux ! Et vlan, le voilà à Conakry. Maintenant que le covid 19 semble calmer ses ardeurs, le voilà entre deux avions entre Paris et Conakry. Qui peut refuser la belle vie ?

La Rédaction

Gouvernement

Agbéyomé Messan Kodjo Iorgnerait-il sur la primature ?

L'ancien Premier ministre du Togo, Agbéyomé Messan Kodjo, aurait-il envie de retrouver les privilèges de la primature ? En tout cas, contrairement à ce qu'il semble dire, il donne l'impression de s'y intéresser. Sinon, qu'est-ce qui justifie les déclarations qu'il a faites la semaine dernière lors de la conférence de presse de la Dynamique Kpodzro ?

« On nous a proposé le poste de Premier ministre sur un plateau d'argent, mais on a refusé. Nous avons dépassé ce stade. Nous voulons plus que la primature », a déclaré le candidat malheureux à l'élection présidentielle du 22 février 2020. Il est vrai qu'en politique, tout est possible et que les plus grands adversaires finissent souvent par

travailler ensemble, lorsque les intérêts convergent. Toutefois, rien ne prouve ici que le président du Mouvement patriotique pour la démocratie et le développement (MPDD) ait vraiment reçu une telle proposition. A l'heure actuelle et face aux défis auxquels le pays doit faire face, est-il l'homme de la situation ? Qu'est-ce qu'il



Agbéyomé Messan Kodjo

n'avait pas fait avant et qu'il peut faire à présent ? Fera-t-il mieux que le Dr Klassou qui aujourd'hui, est devenu le maître incontesté de la primature ? Et puis, supposons que

l'on lui ait vraiment fait une telle proposition, avait-il besoin de le clamer sur tous les toits ? N'est-ce pas plutôt une façon détournée pour lui de faire un clin d'œil au pouvoir

? Heureusement pour lui que lui-même affirme ne pas être candidat au poste de Premier ministre.

Pour quelqu'un qui se considère jusqu'à ce jour comme le véritable vainqueur de la présidentielle de février dernier, il serait paradoxal pour lui de devenir le Premier ministre de celui qu'il affirme avoir battu. D'ailleurs, au cas où Faure Gnassingbé envisagerait de modifier son gouvernement, il n'est pas certain que la piste Agbéyomé soit sur la table.

TM

Lutte contre la Covid-19 au Togo

Les organisations de la société civile font le point du programme Novissi

Dans le cadre de la lutte contre l'épidémie du coronavirus au Togo, le 8 avril 2020, la Coalition des organisations de la société civile contre la Covid-19 a été mise en place. Après quelques semaines d'activités, elle a fait le bilan vendredi dernier devant la presse, en évoquant la faiblesse du nombre des bénéficiaires du programme Novissi.

Constituée de plusieurs organisations, la Coalition est structurée en quatre grandes commissions : la commission santé, la commission sociale, la commission économique et la commission Information, Education, Communication (IEC). La Coalition a mené plusieurs activités. Il s'agit du suivi et de l'analyse des mesures prises par l'Etat, le plaidoyer pour l'implication de la société civile dans la riposte à la Covid-19. La Coalition a élaboré un plan d'actions, mobilisé des acteurs sociaux pour la riposte. Elle a aussi réalisé

un plaidoyer pour la prise en charge des cas de violences faites aux enfants durant la période de la crise. Enfin, elle a mené une enquête de satisfaction sur le programme Novissi et les mesures de préservation de l'emploi. Au Total 768 personnes ont été interrogées dont 515 dans le Grand Lomé, 115 dans la préfecture de Tchadoudjo et 138 dans la préfecture de la Kozah. Il en ressort que la majorité des enquêtés, soit 53,15% contre 46,85% des enquêtés, déclarent n'avoir pas bénéficié des fonds alloués par le programme Novissi. Une analyse



Les premiers responsables de la Coalition

des résultats permet de conclure que dans les deux zones couvertes par le programme, le nombre des bénéficiaires est faible. Mais qu'est-ce qui est à la base d'une telle situation ? Une partie des personnes lésées affirme avoir éprouvé des difficultés pour s'inscrire. Il y en a qui naturellement sont exclus parce que ne faisant pas partie des catégories socioprofessionnelles concernées par ce programme. Mais selon

l'enquête, certaines personnes exerçant des professions prises en compte n'en n'ont pas bénéficié. Un nombre non négligeable des enquêtés, soit 37,8%, a avoué ne pas disposer de la carte d'électeur. 6% de l'échantillon considéré évoque le changement de lieu d'habitation, par rapport à la localité dans laquelle l'on leur avait établi la carte d'électeur. Suite à cette étude, les organisations membres de la Coalition

font des recommandations. Il faudra selon elles, veiller à rendre la gouvernance de la riposte plus inclusive, renforcer la sensibilisation et intensifier la veille citoyenne pour le respect des mesures barrières, prolonger le programme Novissi et renforcer la communication autour.

Il faudra mieux communiquer sur les mesures économiques et de préservation de l'emploi, veiller au respect strict des mesures prises par la Bceao en faveur des entreprises. Enfin, mettre obligatoirement en quarantaine et sous surveillance aussi bien sécuritaire que sanitaire, toute personne venant d'un pays touché par la maladie.

Edem Dadzie

Malawi / Victoire de l'opposant Lazarus Chakwera

Le président sortant dénonce des fraudes et exige un nouveau scrutin

Une fois encore, la justice malawite est sollicitée par l'histoire politique du pays. En 2019, les juges de la Cour constitutionnelle avaient marqué un tournant historique en annulant la présidentielle remportée par le chef de l'Etat sortant. Suivant les conclusions des enquêtes et des rapports des commissions électorales, la Cour avait jugé bon de reprendre un scrutin émaillé, selon eux, d'irrégularités généralisées et systématiques. Devant la requête du président sortant, la Cour va-t-elle une nouvelle fois annuler cette élection ?

L'écart qui séparait, au scrutin de 2019, les deux protagonistes de l'élection n'était que de 3 points. 38,57% pour le président sortant Peter Mutharika, au pouvoir depuis 2014, et 35,41% pour l'opposant Lazarus Chakwera. Mais les éléments de preuve dont disposaient les juges, pour invalider cette élection, avaient été exposés dans un jugement de 500 pages, mettant ainsi les Malawites face à l'inévitable reprise du scrutin.

4 mois après, les manquements constatés et relevés au scrutin de mai 2019 ont-ils été corrigés pour

garantir la transparence et la crédibilité de ce scrutin, remporté cette fois-ci par l'opposant Lazarus Chakwera ?

Nul doute que les choses ont été reprises dans la précipitation. Car cette fois-ci, c'est le camp du président sortant battu, qui crie à la fraude, bien avant la proclamation des résultats. « Nous pensons que la plupart des résultats envoyés à la MEC ne sont pas le reflet de la volonté du peuple », a déclaré le chef de l'Etat sortant, qualifiant le vote de mardi de « pire de l'histoire » du pays.

Pendant ce temps, le

pasteur Lazarus Chakwera vient de prêter serment hier dimanche 28 juin 2020 comme le 6ème président démocratiquement élu du Malawi.

Selon la Commission électorale du Malawi (MEC), Lazarus Chakwera, candidat du Parti congressiste du Malawi (MCP), a remporté 58,75% des suffrages exprimés, avec au total 2 604 043 votes. Le président sortant, candidat de l'alliance entre le Parti progressiste démocratique et le Front démocratique uni (DPP-UDF), a recueilli 38% des suffrages exprimés. En troisième position,



Lazarus Chakwera, président du Malawi

Peter Kuwani recueille 32 456 voix. Ce dernier s'est présenté sous la bannière du Mouvement Mbakuwaku pour la démocratie.

Pasteur et ancien président des Eglises des Assemblées de Dieu du Malawi, le désormais président du Malawi est titulaire d'une licence en Philosophie et

d'un doctorat en théologie. Professeur au séminaire théologique panafricain jusqu'en 2005 et enseignant à l'école de théologie des Assemblées de Dieu qu'il a présidée à partir de 1989, Lazarus Chakwera a formé une alliance avec le leader de l'UTM, Saulos Chilima en vue de l'élection de juin 2020. **T.M.**

Burkina Faso / Opposition

Léonce Koné démissionne du CDP

Soutien de Kadré Désiré Ouédraogo et opposant à la candidature d'Eddie Komboïgo à la présidentielle, celui qui fut une figure du parti de Blaise Compaoré ces dernières années a décidé d'en claquer la porte.



Léonce Koné

Entre Léonce Koné et le Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP), c'est terminé. Dans deux lettres datées du 25 juin, dont JA a obtenu copie, il informe Eddie Komboïgo, le président du parti, et Blaise Compaoré, son président d'honneur, de sa décision de démissionner. Léonce Koné, qui avait dirigé le CDP après la chute de Blaise Compaoré, en 2014, avant d'en devenir le deuxième vice-président, était un soutien de poids de Kadré Désiré Ouédraogo. En 2019, ce dernier, ex-président de la commission de la Cedeao, avait livré une bataille farouche à Eddie Komboïgo pour prendre la tête du parti et obtenir son investiture pour la présidentielle.

De cette rivalité, qui a secoué l'ex-parti majoritaire pendant

de longs mois, Komboïgo est finalement sorti vainqueur. En mai, il a été désigné candidat du CDP à la présidentielle - choix qui doit désormais être formellement validé par Blaise Compaoré.

De son côté, Kadré Désiré Ouédraogo a lancé son propre mouvement politique - Agir ensemble pour le Burkina Faso - à la tête duquel il entend lui aussi se lancer dans la course à Kosyam en novembre.

À en croire l'entourage de ce désormais ex-baron du CDP, plusieurs autres cadres du parti, qui s'étaient aussi engagés en faveur de Kadré Désiré Ouédraogo, « prévoient de démissionner dans les semaines à venir » pour rejoindre officiellement le mouvement Agir ensemble pour le Burkina Faso.

Jeune Afrique

Côte d'Ivoire / Investiture PDCI

Kouadio Konan Bertin défie encore Henri Konan Bédié

Sa candidature indépendante à la présidentielle de 2015 avait été interprétée comme un affront au « sphinx ». Malgré l'avis défavorable de Henri Konan Bédié, Kouadio Konan Bertin avait déposé sa candidature à la présidentielle, estimant que le ralliement du PDCI à Ouattara était inopportune. Cette fois-ci, dans les couloirs de la présidence du parti, le plus vieux parti de la Côte d'Ivoire, Kouadio Bertin revient à la charge pour défier le « vieux » sur son propre territoire.

« Ma candidature, je l'offre au PDCI-RDA comme une opportunité de mobiliser les milliers de jeunes qui ont soif de changement et de rajeunissement. ». C'est en ces termes qu'il décrit sa candidature face aux journalistes de Jeune Afrique. Pour lui, le temps des candidatures uniques est révolu ; Henri Konan Bédié aura fait son temps, le PDCI aura formé plusieurs jeunes élites pour ne se résumer qu'au seul président Bédié. « Il faut aussi construire le monde d'après la pandémie de Covid-19. Or, nous ne construisons pas ce nouveau monde avec des matériaux du monde ancien. Voici le sens de ma candidature, qui est une chance pour le PDCI-RDA. ». Déjà candidat indépendant à la présidentielle de 2015 contre l'avis d'Henri Konan Bédié, Kouadio Konan Bertin va une nouvelle fois à l'encontre de son mentor en brigant, comme lui, l'investiture du PDCI-RDA pour la présidentielle d'octobre 2020. Pour cet ancien député de Port-Bouet que certains surnomment déjà



Des affiches de campagne de Kouadio Konan Bertin

« l'enfant têtu » parce qu'il désignait affectueusement Henri Konan Bédié son « père » : « Après 74 ans d'existence, le PDCI-RDA ne peut avoir formé qu'un seul cadre capable de gouverner la Côte d'Ivoire (...) Ma candidature a le mérite de nourrir le débat démocratique interne au PDCI-RDA qui, pour moi, doit mériter le nom qu'il porte en donnant l'exemple. ».

Il estime qu'après avoir manqué du soutien de son parti en 2015, il est important que les Ivoiriens du PDCI puissent refaire

confiance à son projet présidentiel qui est arrivé à maturité.

Et pourtant, en mars dernier seulement, le même Kouadio Bertin affirmait qu'il soutiendrait le président Bédié et qu'il mènerait campagne à ses côtés s'il décide de se porter candidat à la prochaine présidentielle. Mais l'ex-député semble ne plus tenir cette position et veut plutôt porter la voix de cette « nouvelle génération » du parti.

Alexandre Wémima

Concours The Nest Afrique Francophone

Les jeunes entrepreneurs francophones ont jusqu'à demain pour postuler

Les candidatures pour le concours The Nest Afrique Francophone initié par le Think & do tank Team RM, en partenariat avec Untapped s'achèvent ce mardi 30 juin. Les jeunes entrepreneurs du Togo et du Bénin peuvent postuler sur le site de la Team RM : <https://teamrm.org>.



Des jeunes

The Nest Afrique Francophone est un concours de pitch de 5 minutes en 10 slides. Ce concours est une composante du Programme africain d'investissements dans l'entrepreneuriat du

Think & do tank Team RM (Team RM-Paie).

Cette première édition est réservée à l'innovation entrepreneuriale et aux projets porteurs d'impacts.

Les porteurs des projets innovants présélectionnés seront coachés par la Team RM sur la manière de bien présenter leurs projets. Ils seront également invités à participer à une visioconférence de levée de fonds. Le principe est simple. En une heure de vidéo conférence sur Zoom, 2 à 3 entrepreneurs présenteront leurs projets en quelques minutes à 3 Business

Angels, avec 50 à 100 invités actifs dans le public.

Ce concours est une porte d'accès aux marchés des investisseurs providentiels (Business Angels) du monde.

L'objectif de la Team RM à travers ce concours est de booster les PME qui promeuvent de nouveaux processus et de nouvelles technologies. Cette vision est également partagée par l'entreprise internationale de technologie à impact Untapped.

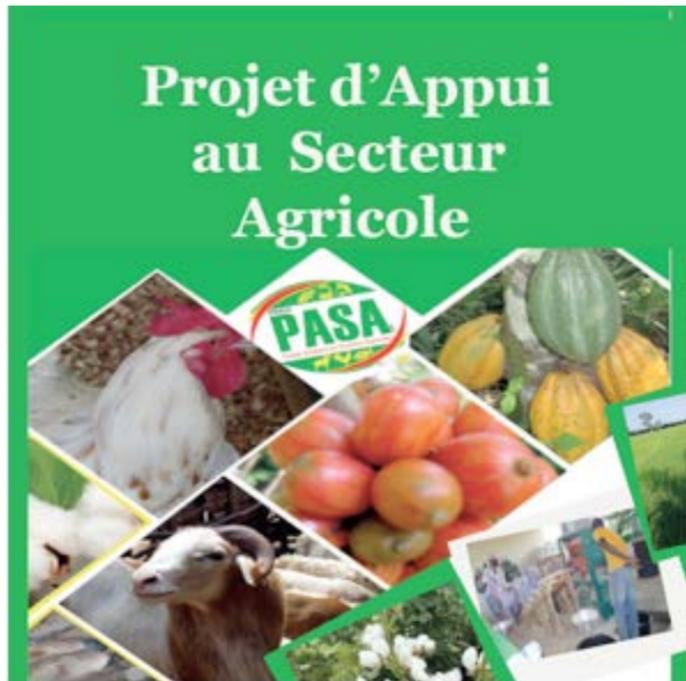
Pour rappel, The Nest Afrique Francophone est réservé aux entrepreneurs des pays d'Afrique francophone notamment du Bénin et du Togo

Félix T.

Bilan du Pasa

« Une bonne note » à la 14ème mission conjointe d'appui de la Banque mondiale

Le Projet d'appui au secteur agricole (Pasa) a obtenu « une bonne note » lors de la 14ème mission conjointe d'appui à la mise en œuvre de la Banque mondiale et du gouvernement togolais. Cette mission s'est déroulée du 22 au 25 juin par visioconférence.



Des responsables de l'institution à la visio-conférence

La mission a permis de faire le bilan des progrès réalisés par ce projet. Avant elle, la treizième mission s'est déroulée du 03 au 07 juin 2019. Il s'est agi dans le cadre de cette 14ème mission d'examiner l'état d'exécution des principales composantes du financement additionnel du Pasa

et de formuler des recommandations pour la mise en œuvre des activités.

Le Pasa a été lancé depuis 2012. Deux phases d'exécutions ont marqué sa mise en œuvre. La première ou « la phase initiale » a couvert la période de 2011-2017 avec d'importants résultats positifs. La deuxième

phase ou encore « la phase additionnelle » s'est effectuée de 2017 à 2020.

L'objectif principal du projet est de réhabiliter et de renforcer des capacités productives des bénéficiaires dans les filières sélectionnées et de favoriser un environnement institutionnel propice au développement du secteur agricole au Togo. L'initiative a favorisé le développement des cultures vivrières stratégiques telles que le maïs, le riz, le manioc et l'igname tout comme les cultures d'exportation telles que le café, le cacao et le coton.

Le Pasa a permis aussi l'amélioration de la productivité des

productions halieutiques continentales et l'accompagnement du sous-secteur de l'élevage, à travers notamment un appui à l'élevage traditionnel de volailles et de petits ruminants suivi de la promotion de l'élevage commercial.

Le projet a impacté plus de 150000 agriculteurs, 80000 éleveurs, 4700 pêcheurs, 33 000 acteurs de sous-projets innovants et 26 000 acteurs dans le volet nutrition.

Grâce au Pasa, un nouveau dynamisme apparaît dans la transformation des produits agricoles au Togo à travers le fonds compétitif, un modèle de financement du projet.

Ce fonds a propulsé plusieurs initiatives privées au rang de l'entrepreneuriat.

On retient aussi la revalorisation des filières riz, manioc, miel, arachide, soja et ananas grâce au modèle novateur de mise en marché à l'instar des Entreprises de services et organisations des producteurs (Esop). Le Projet d'appui au secteur agricole a priorisé dans ses activités, les questions du genre, de la nutrition, du changement climatique et de l'engagement citoyen. Cet aspect constitue également une force dans la mise en œuvre du Pasa pour l'épanouissement des populations.

Félix Tagba



TOUS À L'ÉCOLE

Le prêt pour payer l'école de vos enfants



* Jours ouvrés



ENSEMBLE
CONTRE LE COVID-19



77 ORIGINAL

ACTE D'APPEL

L'An Deux Mil Vingt (2020)
Et le Vingt deux (22) juin à 10H43 Min

A la requête de la Société SAHAM Assurance SA (Ex-Société COLINA TOGO SA), ayant son siège social au 10, avenue Sylvanus Olympio, BP : 1349, représentée par son Directeur Général, demeurant et domicilié audit siège ;

Assistée de la SCP TOBLE & ASSOCIES, Société d'Avocats, sise au 2623, Boulevard Félix Houphouët Boigny, quartier Bè-Gbényedji, BP : 61170, Tel : 22 21 10 12, Lomé-Togo, représentée par son Gérant Maître Gagnon Y. TOBLE, Avocat à la Cour ;

J'ai

Signifié à :

1- au nommé ASSIKI Kossi Essokendi demeurant et domicilié à Lomé, s/c de Maître Denis Sandja BATIGHE, Huissier de Justice à Lomé, Avenue de la chance ,1716 (Villa KORTHO près des rails de Lomégan), BP : 20625, Tél : 22 40 98 4106 étant en ses bureaux et parlant à ; *étant rendu à l'étude de Me Sandja BATIGHE, qui refuse de prendre l'acte, n'ayant ni domicile ni résidence connu du requis, nous avons procédé à l'affichage à la porte principale de la Cour d'Appel conformément à l'article 58 du code de procédure civile.*

22/06/2020
10h45

ORABANK TOGO S.A, ayant son siège social à Lomé, représentée par son Directeur Général, demeurant et domicilié audit siège, où étant en ses bureaux et parlant à : *la personne M. BAWI, du service juridique a été déclarée*

J'ai reçu copie et vérifié les originaux

Que ma requérante est appelante, comme de fait par les présentes, elle interjette formellement appel de l'ordonnance n° 0072/20 rendue le 11 juin 2020 par Monsieur le Président du Tribunal de Première Instance de Première Classe de Lomé, statuant en matière d'urgence conformément à l'article 49 de l'Acte Uniforme portant Organisation des Procédures

1

Simplifiées de Recouvrement et des Voies d'Exécution et ce pour les torts et griefs que lui cause ladite ordonnance, lesquels seront déduits en temps et lieu devant la Cour d'Appel ;

A ce qu'ils n'en ignorent ;

Et pour voir statuer sur ledit appel, j'ai, Huissier susdit et soussigné, à même requête, demeure, élection de domicile et constitution d'Avocat que ci-dessus, donné assignation aux requis à comparaître le seize (16) juillet 2020 à neuf (09) heures du matin à l'audience et par-devant la Cour d'Appel de Lomé, séant à son siège dans ladite ville.

- POUR -

L'objet de l'appel est de demander à la Cour, pour les motifs à exposer ultérieurement de réformer l'ordonnance entreprise, et d'adjuger à l'appelante le bénéfice de ses conclusions à venir.

- PAR CES MOTIFS -

EN LA FORME

Voir recevoir la requérante, appelante de l'ordonnance sus-énoncée ;

AU FOND

- Voir mettre à néant ladite ordonnance ;
- En attendant, voir décharger l'appelante des dispositions et condamnations contre elle prononcées par cette ordonnance ;
- Statuant à nouveau et faisant ce que le premier Juge aurait dû faire, voir adjuger à l'appelante les conclusions qu'elle croira devoir prendre devant la Cour ;
- S'entendre le requis déclaré non recevable, en tout cas mal fondé en ses demandes, fins et conclusions ; l'en voir débouter ;
- S'entendre en outre le requis condamner aux entiers dépens.

SOUS TOUTES RESERVES
A CE QU'ILS N'EN IGNORENT.

Et je leur ai étant et parlant comme ci-dessus, laissé à chacun copie du présent exploit dont le coût est de _____ Francs CFA.

L'HUISSIER

2

COUR D'APPEL DE LOMÉ
ARRIVÉE : 23 JUIN 2020
ENREGISTRÉ : 0842

REQUETE A FIN DE DESIGNATION D'UN JOURNAL

A MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA COUR D'APPEL DE LOME

A la requête de la Société SAHAM Assurance SA (Ex-Société COLINA TOGO SA), ayant son siège social au 10, avenue Sylvanus Olympio, BP : 1349, représentée par son Directeur Général, demeurant et domicilié audit siège ;

Assistée de la SCP TOBLE & ASSOCIES, Société d'Avocats, sise au 2623, Boulevard Félix Houphouët Boigny, quartier Bè-Gbényedji, BP : 61170, Tel : 22 21 10 12, Lomé-Togo, représentée par son Gérant Maître Gagnon Y. TOBLE, Avocat à la Cour ;

A L'HONNEUR DE VOUS EXPOSER :

Que suivant jugement n°048/2020 rendu le 23 mars 2020, le Tribunal de Première Instance de Kara l'a condamné au paiement de la somme faramineuse de 4 273 400 FCFA en garantie des condamnations prononcées contre le nommé ATTI Ougrma du fait des conséquences dommageables de l'accident de la circulation routière survenu le 30 juin 2012 à Bohou, préfecture de Kara malgré les observations pertinentes faites par l'exposante ;

Que naturellement, elle a relevé appel et obtenu le sursis de cette décision singulière pour les torts et griefs qu'elle lui cause (**Pièce n°1 et 2**) ;

Que par ailleurs le requis a pratiqué une saisie sur les avoirs de l'exposante en date du 06 avril 2020 ;

Que par acte en date du 20 avril 2020, l'exposante a assigné le requis en contestation de saisie attribution de créances (**Pièce n° 3**) ;

Qu'elle a soulevé des exceptions de nullité notamment la violation des articles 157 alinéas 2.1 et 2.3 et 160 alinéa 2 de l'Acte Uniforme relatif aux voies d'exécution ;

Qu'elle a donc sollicité la nullité de ladite saisie et par conséquent sa mainlevée ;

Que contre toute attente, le juge de l'article 49 a fait fi des arguments pertinents de l'exposante, a rejeté les exceptions de nullité soulevées par l'exposante conformément aux articles précités et a ordonné le maintien de ladite saisie ;

Que naturellement l'exposante a relevé appel d'une telle décision rendue en violation des dispositions de l'AURVE et de la jurisprudence de la CCJA (**Pièce n°4**) ;

Mais que le requis, le sieur ASSIKI Kossi Essokendi, n'a aujourd'hui aucune résidence ni domicile connu ;

Attendu qu'aux termes de l'article 58 du code de procédure civile, « Lorsque la partie destinataire n'a de domicile ni de résidence connu, la notification s'opère par affichage à

3

la porte principale de l'auditoire du Tribunal compétent et par insertion dans un journal ou périodique de diffusion nationale ou locale désigné par le juge » ;

Qu'ayant déjà procédé à l'affichage de l'acte d'appel à la porte principale de la Cour d'Appel de Lomé, la requérante sollicite qu'il vous plaise, Monsieur le Président, désigner tel journal qu'il vous plaira conformément à l'article 58 précité, aux fins de son insertion ainsi que celle de tous les actes relatifs à cette procédure

Présentée à Lomé, le 19 juin 2020
Pour la Requérante,
LE CONSEIL
Pour la SCP TOBLE & Associés

[Signature]
Me Emilie A. M. AZIBLI WULU
AVOCAT

P.J. :- Copie récépissé d'appel du jugement n°048/2020 du 23 mars 2020
- Copie de l'ordonnance à pied de requête n°024/CAK/2020 du 03 avril 2020
- Copie de l'assignation en contestation de saisie du 20 avril 2020
- Copie de l'acte d'appel de l'ordonnance n°0072/2020 du 11 juin 2020

ORDONNANCE N° 0841/2020

Nous **KOMINTE DINDANGUE**, Président de la Cour d'Appel de Lomé

Vu la requête qui précède ;

Vu les motifs y exposés et les pièces à l'appui ;

Vu les dispositions de l'article 58 du code de procédure civile ;

- Désignons le journal TOGO MATIN aux fins d'insertion de l'exploit de signification de l'acte d'appel en date du 22 juin 2020 et de tous les actes relatifs à cette procédure ;
- Autorisons la compagnie SAHAM ASSURANCE SA. à y faire insérer l'exploit de signification de l'acte susdit et de tous autres actes y relatifs ;
- Disons qu'il nous en sera référé en cas de difficultés ;

Fait en notre Cabinet à Lomé, le 23/06/2020

LE PRESIDENT DE LA COUR

[Signature]
KOMINTE DINDANGUE

4

Enigme?

$$\begin{array}{l}
 \text{Red ball} + \text{Red ball} + \text{Red ball} = 24 \\
 \text{Three oranges} + \text{Three oranges} + \text{Red ball} = 14 \\
 \text{Three oranges} + \text{Lightbulb} + \text{Lightbulb} = 7 \\
 \text{Lightbulb} + \text{Three oranges} + \text{Three oranges} + \text{Red ball} = ?
 \end{array}$$

Quelques citations de Socrate à lire et à méditer !

- 1) « Vous pouvez cacher aux autres une action répréhensible, mais jamais à vous-même. »
- 2) « Le doute est le commencement de la sagesse. »
- 3) « Pour vous retrouver, assumez le risque de penser par soi-même. »
- 4) « L'éducation est l'allumage d'une flamme, et non pas le remplissage d'un navire. »
- 5) « Connais-toi toi-même »
- 6) « Que celui qui veut faire bouger le monde se déplace d'abord lui-même. »

Jeux: Aidez ce joueur à retrouver son ballon tout en faisant attention aux flèches malveillantes.

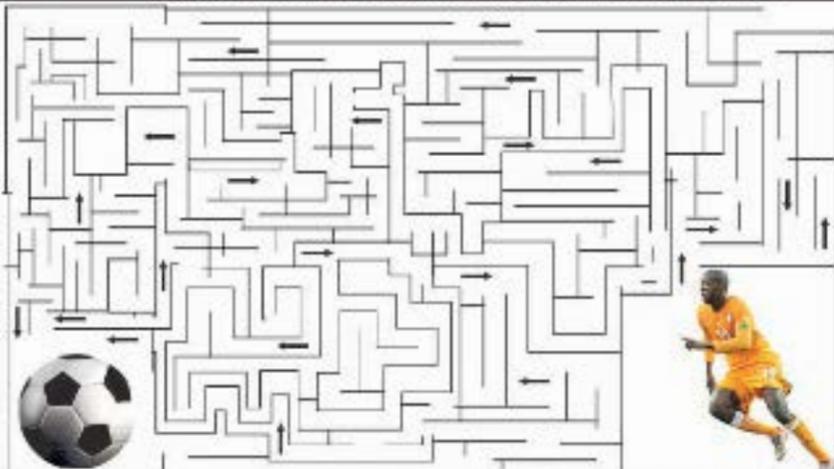


Photo du jour

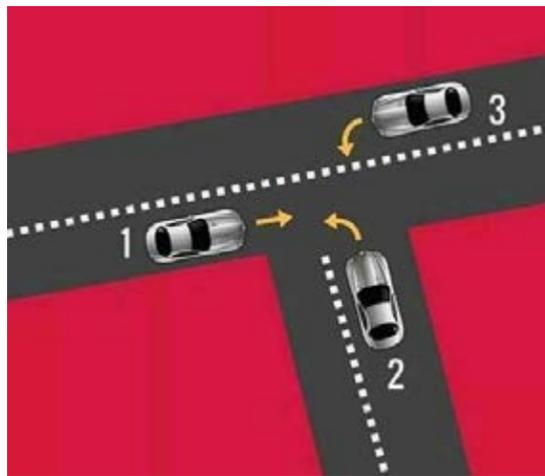


Commentez l'image ci-dessus

Débat

Un Taximan veut épouser une femme de son village. De ce fait il envoie de l'argent à son père qui est au village pour lui trouver une bonne femme. Son père a fait un bon choix et il a fait des démarches auprès de la belle famille de son fils. Maintenant il décide d'envoyer la femme en ville chez son fils. Il lui donne l'adresse de son fils. Arrivée à la gare, la fille voulait prendre le taxi pour se rendre à l'adresse indiquée. Elle prend le taxi de son fiancé sans le savoir. Le gars la drague et ils ont passé la nuit à l'hôtel. Le lendemain matin, chacun fait son chemin. Elle prend un autre taxi pour se rendre enfin chez son fiancé, et à sa grande surprise c'est celui avec qui elle a passé la nuit. Si vous étiez le gars, quelle serait votre réaction ? Ainsi que la femme ? Homme ou femme, défendez-vous

Qui a la priorité?



Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigeria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso; Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
 EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
 FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
 TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
 SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV : Tél. 22 20 13 20
 TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
 TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTÉ GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
 CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
 CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
 CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
 CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
 HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
 CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
 Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
 HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
 LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30
 AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 79 19
 BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
 GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél: 90 04 76 60
 GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél: 22 35 18 28
 GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél: 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)

Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
 Communication, Location d'espaces
 Conseils, Wedding Planner et Décoration
 Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)

LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
 MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
 PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscais), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 79 19
 COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél: 90 79 79 90
 COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE « LES ANGES »; Qtier : Foréver ; Tél: 90 17 03 30
 COURS DE ZOOMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
 CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine); Tél: 90 15 39 87
 SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
 Tél: 22 40 04 99

« Et le rêve est noir »

Un film documentaire en soutien à la jeunesse

Le documentaire « Et le rêve est noir » est un film en soutien à la jeunesse africaine. Il est porté par une orchestration musicale signée Aash du label More Than Music où surfent les voix magistrales d'artistes du Togo à savoir Fofu Skarfo, Kaporal Wisdom, Wapondi et Peewii, la Béninoise Koudy Fagbémi et la diva camerounaise Queen Eteme. Ce film documentaire entend secouer ceux et celles qui pensent qu'une vie décente ne leur est pas destinée.



L'affiche du documentaire *Et le rêve est noir*

Par des témoignages et propos recueillis de jeunes africains, le documentaire « Et le rêve est noir » se veut être une bouffée d'oxygène pour cette génération et celle à venir qui doute encore de l'impact de son potentiel.

Les artistes togolais Fofu Skarfo, Kaporal Wisdom, Wapondi et Peewii, la chanteuse béninoise Koudy Fagbémi et la Camerounaise Queen Eteme à travers « #Et le rêve est noir » veulent redonner l'espoir aux jeunes africains.

Zoom sur ces six artistes africains

Fofu Skarfo

Dynamique auteur compositeur à la plume flottante entre diverses tendances musicales, Fofu Skarfo est par mérite auprès de la jeune génération ; l'un des rares artistes représentant dignement ce groupe de personnes ayant participé à l'avènement du hip hop togolais. Alors que certains le croyaient ramolli et d'autres dépourvu d'un lendemain musical fructueux, le « Fofotche » dément ces pensées en reprenant l'activité après 4 ans d'absence. D'abord

on va le remarquer dans un style inhabituel sur un premier titre « balle perdue », tendance reggae qui s'est bien imposé dans son pays d'origine.

Kaporal Wisdom

Né en mai 1988, Ekue Hola Wisdom Kounkey alias Kaporal Wisdom est un slameur togolais. Très tôt, la danse devient une passion pour lui. En 2004, il décide d'en faire son métier, et de devenir danseur. Il aime particulièrement le break danse, discipline dans laquelle il est très doué. Cependant, en 2010, il revient sur la scène artistique avec une autre casquette, celle d'un slameur. Il choisit comme nom de scène caporal Wisdom. Artiste engagé, ses textes parlent de la vie au Togo, du changement et de l'amour.

Wapondi

Wapondi Djeri, de son nom d'artiste Wapondi est née à Bassar, une ville au nord du Togo. En 2004, son père perd la vie et pour rendre hommage à son géniteur qui aimait beaucoup la culture, elle débute avec le théâtre pour déboucher cinq (5) ans plus tard dans le conte et enfin tombe

amoureuse du slam en 2013. Aujourd'hui slameuse conteuse, elle a eu à participer à des festivals et ateliers nationaux qu'internationaux. Wapondi représente le Togo dans les grandes rencontres internationales, en Belgique au festival « SLAMons » en 2018, au Sénégal aux « Nuits du slam » en 2017, au Burkina Faso au festival « Yellen ».

Peewii

Peewii est un artiste rappeur togolais. Il est l'un des rappeurs les plus influents qui animent la scène artistique togolaise et dont les sorties et les actualités ne passent inaperçues. C'est l'un des rares rappeurs togolais qui ont la facilité de manier l'éwé, langue locale togolaise pour véhiculer leurs messages et faire des jeux de mots. Il s'est imposé dans le Rapp Game à travers ses punchs et s'est révélé au public dans les années 2014 avec la sortie du remix de « We Dem Boyz » du rappeur Wiz Khalifa.

Peewii évolue en autoproduction sous les coupes de « La glamatanation » et le studio LSS (Luck System Studio).

Koudy Fagbémi

« Princesse des rives Ouémé ». Elle a été élue meilleure artiste « Espoir Bénin Top10 2eme édition » en 2011 et meilleure artiste pour la promotion de la culture de la paix avec le Prix « Ojuupa Afrik », et a reçu le trophée Festival SAHEL HIP HOP au Niger. Koudy explore les styles musicaux, tels que l'afro jazz, le rock, le blues mélangé à la musique traditionnelle africaine.

Koudy, est une authentique princesse de l'Ouémé. De son vrai nom Koudwath

Fagbémi, Koudy est née le 23 mars 1987 d'une rencontre légendaire entre deux familles royales de Porto-Novo.

Queen Eteme est une artiste musicienne africaine d'origine camerounaise qui réside à Abidjan en Côte d'Ivoire. Elle est également coach vocal, présidente fondatrice de l'institution panafricaine de la voix (INPAV) et femme leader très active sur les plateformes d'autonomisation des femmes.

Nadia Edodji

Lire

« *Le dernier jour d'un condamné* » de Victor Hugo. Ed Beq. Pp 102-104

« ...Le guichetier prit les précautions d'usage pour s'assurer de moi, puis me conduisit dans une petite cellule vide, et absolument démeublée, qui avait une fenêtre grillée, mais une véritable fenêtre à hauteur d'appui, et à travers laquelle on apercevait réellement le ciel. Tenez, me dit-il, d'ici vous verrez et vous entendrez. Vous serez seul dans votre loge comme le roi. Puis il sortit et referma sur moi serrures, cadenas et verrous. La fenêtre donnait sur une cour carrée assez vaste, et autour de laquelle s'élevait des quatre côtés, comme une muraille, un grand bâtiment de pierre de taille à six étages. Rien de plus dégradé, de plus nu, de plus misérable à l'œil que cette quadruple façade percée d'une multitude de fenêtres grillées auxquelles se tenaient collés, du bas en haut, une foule de visages maigres et blêmes, pressés les uns au-dessus des autres, comme les pierres d'un mur et tous pour ainsi dire encadrés dans les entrecroisements des barreaux de fer. C'étaient les prisonniers, spectateurs de la cérémonie en attendant leur jour d'être acteurs. On eût dit des âmes en peine aux soupiraux du purgatoire qui donnent sur l'enfer. Tous regardaient en silence la cour vide encore. Ils attendaient. Parmi ces figures éteintes et mornes, çà et là brillaient quelques yeux perçants et vifs comme des points de feu. Le carré de prisons qui enveloppe la cour ne se referme pas sur lui-même. Un des quatre pans de l'édifice (celui qui regarde le levant) est coupé vers son milieu, et ne se rattache au pan voisin que par une grille de fer. Cette grille s'ouvre sur une seconde cour, plus petite que la première, et, comme elle, bloquée de murs et de pignons noirs. Tout autour de la cour principale, des bancs de pierre s'adosent à la muraille. Au milieu se dresse une tige de fer courbée, destinée à porter une lanterne. Midi sonna. Une grande porte cochère, cachée sous un enfoncement, s'ouvrit brusquement. Une charrette, escortée d'espèces de soldats sales et honteux, en uniformes bleus, à épaulettes rouges et à bandoulières jaunes, entra lourdement dans la cour avec un bruit de ferraille. C'était la chiourme et les chaînes. Au même instant, comme si ce bruit réveillait tout le bruit de la prison, les spectateurs des fenêtres, jusqu'alors silencieux et immobiles, éclatèrent en cris de joie, en chansons, en menaces, en imprécations mêlées d'éclats de rire poignants à entendre. On eût cru voir des masques de démons. Sur chaque visage parut une grimace, tous les poings sortirent des barreaux, toutes les voix hurlèrent, tous les yeux flamboyèrent, et je fus épouvanté de voir tant d'étincelles reparaitre dans cette cendre... »

Presse togolaise

Tchagnao Arimiyao réélu à la tête du Conapp avec le défi de perpétuer la professionnalisation de la corporation

L'Assemblée générale élective du Conseil national des patrons de presse (Conapp), tenue ce 27 juin 2020 à Lomé, s'est soldée par la mise en place d'un bureau exécutif pour les deux prochaines années. El-Hadj Tchagnao Arimiyao est réélu président du Conapp avec un bureau quelque peu remanié.



Tchagnao Arimiyao, réélu à la tête du Conapp

Dans le strict respect des mesures de lutte contre le coronavirus, l'Assemblée générale du Conapp a élu 12 patrons de presse dont un président, El-Hadj Tchagnao Arimiyao, et onze membres. Pour le président réélu, El-

Hadj Tchagnao Arimiyao, cette reconduction du bureau est la preuve d'une satisfaction des membres pour les deux dernières années. Ainsi, il compte travailler davantage avec l'ensemble des membres du bureau afin de trouver des solutions aux maux dont souffrent l'organisation patronale en particulier et la corporation en général. « Nous sommes réconfortés parce que tous les membres présents de notre organisation patronale sont satisfaits de ce nous avons fait durant les deux dernières années en nous reconduisant. Il y a encore beaucoup de défis à relever.

Nous allons poursuivre le travail de professionnalisation des journalistes », a déclaré El-Hadj Tchagnao Arimiyao.

Les douze membres du nouveau bureau exécutif Président : Arimiyao Tchagnao (Nouvelle opinion), vice-président chargé des télé : Fabrice Patchezi, (Libéral), vice-président chargé des radios : Aimée Atana, (radio Azur), vice-président chargé de la presse écrite : Dieudonné Korolakina, (Togo Matin), vice-président chargé de la presse en ligne : Joseph Gadah (Economie et Développement). Le secrétariat est constitué comme suit : secrétaire général, Marc Aboflan (Elite d'Afrique), secrétaire général adjoint, Eugène Bamazé (radio Carré jeune). Côté

trésorerie, trésorier général : Patrick Blandé, (radio Zéphyr), trésorier général adjoint : Olivier Adja (Afreepress). Enfin, trois conseillers : conseiller chargé des relations extérieures, Michel Tchadja (Waraa les vainqueurs), conseiller chargé des relations avec les médias de l'extérieur, Mouchoud Boukary (Kozah média) et conseiller chargé de la promotion de l'éthique et de la déontologie, Joachin Loko (Dounia le monde).

Le grand défi pour eux dans les deux prochaines années est de perpétuer la professionnalisation du journalisme et d'améliorer les conditions du journaliste togolais.

Attipoe Edem Kodjo

5e réunion des ministres de la Sécurité Yark Damehame et ses pairs de l'Uemoa s'accordent sur les solutions de maintien de la sécurité

Le ministre togolais de la Sécurité et de la protection civile, Yark Damehame, a présidé la 5e réunion des ministres de la Sécurité de l'Uemoa, tenue par visioconférence ce 25 juin 2020.



Aperçu de la visioconférence entre les ministres

Sous la présidence du Damehame Yark, les différents participants à cette rencontre ministérielle de haut niveau ont eu à échanger sur plusieurs situations sécuritaires de l'Espace communautaire. Les travaux des ministres en charge de la sécurité des 08 Etats membres de l'Uemoa ont porté sur l'examen et l'adoption du rapport issu de la réunion des experts, le rapport sur la paix et la sécurité dans l'espace Uemoa pour le second semestre 2019 ainsi que le relevé de conclusions.

Pour les faits et chiffres enregistrés, de manière synthétisée, depuis la dernière rencontre ministérielle tenue à Niamey en octobre 2018, « Le Burkina Faso, le Mali et le Niger connaissent une escalade continue des actes terroristes et de grand banditisme. (...) L'année

2019 s'est achevée sur un lourd bilan pour les armées du Burkina Faso, du Mali et du Niger. Entre septembre et décembre, près de 300 militaires ont perdu la vie ».

Le ministre de la Sécurité, Yark Damehame, a clairement défini la voie salvatrice à explorer afin de pouvoir enrayer le terrorisme ainsi que les actes de grand banditisme. « La seule alternative reste la coopération. Coopération dans le domaine sécuritaire, en matière d'échange d'informations et de renseignements », a indiqué Yark Damehame.

Les ministres de la Sécurité n'ont pas manqué de témoigner de leur admiration au Togo et à son ministre Yark Damehame, qui d'ailleurs est sollicité en raison de ses actions efficaces menées dans le domaine sécuritaire.

Attipoe Edem Kodjo

Covid-19 et pollution

La Journée mondiale de l'Ecojogging dûment célébrée

La Journée mondiale de l'Ecojogging a été célébrée ce samedi 27 juin 2020. En raison de la Covid-19, une campagne de sensibilisation a été organisée en lieu et place des footings citoyens collectifs habituels.

En direct sur le réseau Facebook pour marquer cette Journée mondiale de l'Ecojogging, Félix Tagba a pratiqué ensemble avec les internautes joggers, de petits exercices physiques. S'est ensuivie une projection des vidéos de ceux et celles qui participent à la campagne

« Beat Mask Pollution ». Pour cette occasion émaillée par le coronavirus, « Beat Mask Pollution », dont l'édition a été lancée en ligne, est meublée d'activités physiques, de sensibilisations et de discussions. « Il ne faut surtout pas négliger le sport à l'ère de cette crise pandémique », a fait

comprendre Félix Tagba, promoteur d'Ecojogging et initiateur de la Journée mondiale de l'Ecojogging.

L'Ecojogging, initié depuis 2017 et pratiqué à l'échelle mondiale, est un concept qui promeut le jogging en ramassant des déchets.

Attipoe Edem Kodjo

Carnet noir

Koudagba Kossi dans sa dernière demeure, Adébayor et les Togolais chagrinés

L'attaquant togolais de l'ASCK et de l'équipe nationale locale togolaise, Kossi Edem Koudagba, décédé le 18 juin 2020 à Davié (Togo), a été conduit dans sa dernière demeure ce 27 juin 2020. Emotions, tristesses, chagrins ont été au travers de la gorge de tout le public sportif y compris les footballeurs togolais dont Emmanuel Adebayor.

Des supporters aux fans du joueur en passant par les journalistes sportifs, les joueurs de l'ASCK et de la sélection locale, tous ont fait le déplacement de Davié pour rendre un dernier hommage à cet espoir du football togolais. L'ancien capitaine des Eperviers, Emmanuel Adebayor a également fait le déplacement pour faire ses adieux à celui qu'il considère comme « le futur du football togolais ».

« C'était une journée pleine d'émotions pour moi. Kossi Koudagba était un espoir togolais très talentueux avec

qui j'ai eu la chance de jouer. Il a été deux fois meilleur buteur en Division 1 et a joué un rôle exceptionnel dans l'obtention du premier titre de champion de son équipe l'ASCK. En lui, je voyais beaucoup de talents et je voyais le futur du football togolais. Je le projetais même dans les plus grands clubs européens. C'est avec un grand choc que j'ai appris qu'il nous a quittés. J'ai donc fait le déplacement aujourd'hui pour aller supporter sa famille à Davié », a exprimé Emmanuel Adebayor.

Une fois devant sa tombe,



Le regretté Koudagba Kossi

dixit Adebayor, « J'ai vécu une sensation unique que les mots ne pourront décrire. Petit frère, que la terre te soit légère. Pour la famille, je prie pour que vous trouviez la paix du cœur, le courage et la force en cette période de deuil ».

Attipoe Edem Kodjo

Lutte contre l'abus et le trafic illicite de drogue

L'ONG RAPAA célèbre les jeunes talents dans un contexte de Covid-19

Dans le cadre de la Journée internationale de lutte contre l'abus et le trafic illicite de drogues, l'ONG Recherche action prévention accompagnement des addictions (RAPAA), a organisé des jeux et concours à l'endroit des jeunes. Les lauréats ont été primés samedi dernier au siège de l'institution à Lomé.

« Une seule consommation suffit, mais il est très difficile de s'en sortir » : il s'agit d'un message fort lancé par la vice-présidente de l'ONG RAPAA, Djonna Kama Akoura, lors de la cérémonie. En effet, la consommation des substances psychoactives est un véritable fléau pour le monde entier. Cela a poussé l'Assemblée générale des Nations unies à adopter la résolution 42/112 du 7 décembre 1987, afin que le 26 juin de chaque année soit célébré la Journée internationale contre l'abus et le trafic de drogue.

L'ONG RAPAA marque cette journée d'un sceau particulier depuis 2015. C'est une occasion pour l'organisation de sensibiliser le grand public et les groupes

à risques sur les dangers de la consommation de substances psychoactives. Des activités de plaidoyer sont aussi organisées à l'intention des décideurs et des partenaires techniques et financiers afin de renforcer la riposte face à ce problème de santé publique. Cette année, la pandémie du coronavirus a obligé l'association à privilégier une campagne médiatique. Elle a aussi choisi de laisser s'exprimer de jeunes talents sur la thématique en lien avec la Covid-19.

Des concours ont donc été organisés en ligne. Il y a eu un concours de slam à l'intention des artistes slameurs. Il a été remporté par Tamatekou Woëbagnon Eusèbe (1er), Akoussan

Kouassi Mawulolo (2e) et Atho Kodjo Gilbert (3e). Un autre concours portait sur la conception d'affiches de sensibilisation. Il a été remporté par Ametepe Yao Hervé Elie (1er), Abbey Anaté K. J. Sylvain (2e) et Gharthey Koffivi Lionnel C. (3e).

L'ONG a aussi initié un concours de dessins à l'intention des scolaires, en particulier des enfants en situation de précarité. Les lauréats sont : Bruce Elysé (1er), Debrah Samuel (2e) et Nyanu Afi (3e). Il faut noter qu'une émission jeu questions-réponses s'est déroulée le vendredi 26 juin 2020 sur les ondes de la radio Zéphyr dans l'émission « maximum » animée par Elisabeth Apampa. Selon le Dr Makawa Makawa-Sy, représentant de l'OMS à la



Photo de famille des lauréats et des officiels

cérémonie, les concours se sont déroulés dans la transparence. « Nous avons participé à tous le processus », a-t-il rassuré. Selon lui, beaucoup de candidats ont innové en faisant le lien entre cette célébration et le contexte de Covid-19 qui prévaut. En effet, la consommation de drogues et autres stupéfiants fait perdre la notion de vigilance. Pire, cela affaiblit l'immunité et rend vulnérable au virus.

Selon les organisateurs, les règles des différents concours obligeaient à sélectionner trois lauréats par catégories. Sinon, tous les candidats ont du talent. C'est pourquoi, promet la vice-présidente de RAPAA : « vos textes et affiches ne seront pas mis dans les tiroirs. Nous allons les utiliser pour nos sensibilisations. Ils véhiculent tous des messages forts ».

Edem Dadzie

Togo / Formation professionnelle

Les écoles paramédicales rouvrent ce lundi dans tout le pays

La dynamique de la réouverture se poursuit dans le cadre de la lutte contre le coronavirus. Les étudiantes et étudiants des écoles paramédicales renouent avec les salles de cours aujourd'hui, trois semaines après la reprise au niveau du primaire et du secondaire.



Le professeur Moustafa Mijiyawa

L'information est rendue publique à travers un communiqué signé par le professeur Moustafa Mijiyawa, ministre de la Santé et de l'Hygiène publique. « Suite au communiqué du gouvernement en date du 10 juin 2020 relatif à la reprise des activités scolaires et pédagogiques, il est décidé la réouverture des écoles paramédicales sur toute l'étendue du territoire national à compter du lundi 29 juin 2020 », écrit le professeur Mijiyawa.

Et comme le virus de la Covid-19 n'a pas encore dit son dernier mot, le communiqué précise que cette reprise avec des cours en présentiel doit se faire dans le strict respect des mesures barrières. Cela fait en effet trois mois que les écoles

paramédicales à l'instar d'autres institutions de formation ont été fermées pour freiner la propagation du coronavirus dans notre pays.

A présent que la situation se stabilise selon le Conseil scientifique, et que l'on doit selon toujours les spécialistes apprendre à vivre avec le virus, l'on ne peut que retourner progressivement vers la reprise des activités. Les écoles paramédicales ne peuvent pas rester en marge de cette dynamique, si elles ne veulent pas prendre du retard.

D'ailleurs, l'agenda est très serré. Les étudiantes et étudiants sages-femmes, infirmiers, orthophonistes, Kinésithérapeutes, assistants d'hygiène, délégués médicaux etc... doivent se préparer à de longues semaines d'activités intenses. Il s'agira notamment de trois semaines de cours suivies d'une semaine d'examen (juillet), deux mois de stages (août et septembre). Ils n'auront même pas de répit, puisque la reprise de la nouvelle année s'effectuera en octobre. Mais comme il s'agit de leur avenir, nul doute qu'ils feront le sacrifice nécessaire.

La rédaction

E-affaires

Ghislain Awaga offre une formation sur l'économie numérique à Lomé

Disposer d'une activité génératrice de revenu grâce à la technologie et au numérique sera au cœur d'une « formation sur l'économie numérique » qui se tiendra du 06 au 10 juillet 2020, à Lomé. Une formation assurée par des professionnels du domaine, notamment le Togolais Ghislain Awaga et Marc-Elly Deslances venu spécialement de la France.

La formation portera sur les marchés financiers, les actifs, les passifs, l'entrepreneuriat, le trading des actions. Il sera également question d'outiller les participants sur pourquoi, comment et quand acter une action, où se débarrasser d'une action. La photo-monnaie est également l'un des secrets de cette formation.

« Nous avons organisé cette formation sur l'économie numérique pour montrer aux gens qu'il existe une autre moyen de gagner de l'argent. Aujourd'hui, il y a le monde de la bourse, les nouvelles technologie, qui peuvent nous permettre vraiment de travailler depuis notre maison, de Lutter efficacement contre le chômage et de profiter des retombées du marché boursier », a expliqué Ghislain Awaga, à propos de la formation qu'il organise du 6 au 10 juillet 2020.

« Nous voulons, qu'au terme de la formation, les participants puissent acquérir des compétences et savoir qu'aujourd'hui, on n'a pas nécessairement besoin d'aller demander un poste pour gagner sa vie. Nous allons également parler des photo-



Ghislain Awaga

monnaies. Aujourd'hui nous avons la possibilité d'être riches et ne pas disposer véritablement de son argent sur un compte bancaire ou en liquidité. Ainsi, nous avons la possibilité d'acheter de la monnaie virtuelle. Donc je peux avoir 1 million de FCFA dans un portefeuille mais en monnaie numérique ou virtuelle, et au besoin échanger cette monnaie numérique contre de la liquidité (...). Permettre donc aux participants de connaître cette monnaie numérique, comment l'acquérir, etc. »,

a-t-il ajouté. Les participants seront formés par Ghislain Awaga et Marc-Elly Deslances (France) qui est entrepreneur et conférencier international et spécialiste de monnaies virtuelles.

Ghislain Awaga, pour sa part est un entrepreneur et conférencier togolais. L'un des trader professionnel et coach sur les marchés financiers du continent, il fait partie des plus jeunes milliardaires du monde.

La rédaction

TAUX: 0%



* Offre soumise à conditions

Oxy Conseil

**Pour une belle rentrée
scolaire et un avenir assuré !**

DU 1^{ER} JUILLET AU 31 OCTOBRE 2020

Disponible en **24 heures**



La Banque Autrement

<https://togo.coris.bank>

